

## AVIS PUBLIC

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2026 DE LA MRC DE LA MITIS AINSI QUE DES TNO DE LA MITIS

Conformément à l'article 956 du Code municipal, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière trésorière de la susdite municipalité régionale de comté que:

À sa séance ordinaire du 26 novembre 2025, à 19 h 00, à la salle Léon-Gaudreault de la MRC de La Mitis, située au 1534, boul. Jacques-Cartier, les prévisions budgétaires de l'année 2026 de la MRC de La Mitis ainsi que des TNO de La Mitis seront soumises pour adoption au Conseil de la MRC de La Mitis

**DONNÉ À MONT-JOLI CE 12<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2025.**



Annick Marquis  
Directrice générale et greffière trésorière